



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2020

Présidente : E. HUOT-MARCHAND

Secrétaire de séance : E. GUYOT

Etaient présents : E. HUOT-MARCHAND, E. GUYOT, M. TAGHIAN, C. MOUNOLOU, W. GORSKI, B. LLORET, C. LEREBOUR, E. WERFELI, M. GIRARD, N. SEGUNDO, S. PIALAT, P. Y. NIZOU, A. BEAUFILS, E. BUSSIERE, D. CLAERHOUT.

La séance est ouverte à 21 H 05.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 18 novembre 2020 est adopté à l'unanimité.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

ADOpte la décision modificative n° 3 – commune.

AUTORISE Madame le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2021 avant le vote du budget 2021.

APPROUVE les termes de l'avenant n° 2 au contrat de délégation du service de l'eau potable.

APPROUVE la convention d'approvisionnement en eau avec la Société Eau du Sud Parisien.

AUTORISE Madame le Maire à signer l'avenant n° 2 et la convention d'approvisionnement en eau.

QUESTIONS DIVERSES

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 H.

Le Maire,
Edwige HUOT-MARCHAND

